

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL de LA FERTE-SAINT-CYR
En date du VENDREDI 17 JUI 2011

Lors de sa réunion en date du 17 juin 2011, le Conseil Municipal de La Ferté-Saint-Cyr a passé à l'ordre du jour :

-ELECTION des DELEGUES du CONSEIL MUNICIPAL en VUE de l'ELECTION des SENATEURS : Monsieur PRINCE Jean-Paul, Madame THOMAS Anne-Marie et Monsieur MALARD Gilbert ont été élus délégués du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs qui aura lieu le dimanche 25 septembre 2011. Monsieur VOISIN Jean-Paul, Monsieur Claude TISSIER et Madame Monique DEROUINEAU ont été élus suppléants.

-TRAVAUX d'AMENAGEMENT EXTERIEUR de la MAIRIE : Le Conseil Municipal accepte le nouveau devis de l'entreprise T.T.P. (Teillard Travaux Publics) de Châtillon-sur-Cher concernant les travaux d'aménagement extérieur de la mairie.

-ACHAT d'une ARMOIRE CONGELATEUR pour la CANTINE : Le Conseil Municipal accepte le devis de la Société BRUNET de SAINT-JEAN-de-la-RUELLE (Loiret) concernant l'achat d'une armoire congélateur 650 litres, pour la cantine, en remplacement de l'actuelle achetée en 2000.

-SCHEMA DEPARTEMENTAL de COOPERATION INTERCOMMUNALE : Pour soutenir l'action de Monsieur MARTIN-LALANDE, Député de Loir-et-Cher, le Conseil Municipal demande à Monsieur le Préfet et à la commission départementale de coopération intercommunale de maintenir en l'état les sept communautés de communes de la circonscription de Romorantin-Lanthenay (à l'exception de la communauté de communes de Val-de-Cher – Saint-Aignan qui accueillera Saint-Romain-sur-Cher et la communauté de communes du Romorantinais et du Monestois qui accueillera Loreux).

-MISE à DISPOSITION du TERRAIN DESTINE à l'ACCUEIL des AIRES de SERVICE des CAMPING-CARS : Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition, avec la Communauté de Communes du Pays de Chambord, du terrain situé à côté du bâtiment communal, destiné à accueillir l'aire de service des camping-cars.

-COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ECOLE : Madame BRIQUET Patricia donne le compte-rendu du Conseil d'Ecole du 09 juin 2011. 92 enfants devraient être présents à la prochaine rentrée. Une réflexion sera menée sur un nouveau système de paiement des repas de cantine.

-DROIT de PREEMPTION URBAIN : Le Conseil Municipal renonce à son droit de préemption pour :

- un terrain appartenant à Madame FRISTEAU Ana, sis au 15 route de Beaugency,
- un bâtiment appartenant à Monsieur BRUNET Gilles, sis route de Saint-Cyr.